



APPEL À CANDIDATURES

Sélection d'incubateurs pour soutenir le développement de solutions ou d'innovations environnementales des femmes et jeunes du Bassin du Congo

Date limite de réception des candidatures : **14 mars 2025**

Contexte et enjeux

Après une première édition en 2024 ayant permis d'accompagner une soixantaine de jeunes et de femmes des pays du Bassin du Congo dans le développement de solutions ou d'innovations environnementales, l'OIF lance la deuxième édition de son appel à projets.

Après avoir précédemment soutenu le développement d'innovations au Cameroun et en République démocratique du Congo (RDC) à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), puis au Congo et au Gabon, l'OIF vise maintenant à sélectionner des incubateurs chevronnés capables d'accompagner des jeunes et des femmes de la Guinée Équatoriale et de la République Centrafricaine.

Ces deux pays du Bassin du Congo sont confrontés à des défis environnementaux spécifiques, notamment :

- Déforestation et perte de biodiversité : principalement due à l'exploitation forestière et aux activités industrielles qui font peser des menaces sur la biodiversité unique de ces pays
- Pollution : de l'air et de l'eau causée par les activités humaines, et affectant la santé des populations et les écosystèmes.
- Dégradation des sols : liée à des pratiques agricoles non durables et des exploitations minières artisanales pouvant contribuer à réduire la productivité agricole des sols.
- Sécurité alimentaire : affectée par les défis environnementaux, tels que la dégradation des sols et les pratiques agricoles non durables, qui rendent difficile la production agricole.
- Accès limité à l'énergie : pour une grande partie de la population, limitant le développement économique et social.

Ces problématiques environnementales sont exacerbées par des contextes socio-économiques fragiles pour les jeunes et les femmes, nécessitant des interventions ciblées pour promouvoir des solutions ou technologies innovantes et durables.

L'éco-innovation est considérée comme un élément essentiel pour relever les défis environnementaux pour un avenir plus durable. Elle englobe le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées, de nouveaux processus, de nouveaux produits et de nouveaux services qui contribuent à la durabilité environnementale.

C'est ainsi que, l'OIF à travers sa Représentation extérieure en Afrique centrale (REPAC) souhaite promouvoir en 2025 les solutions ou innovations environnementales portées par les femmes et les jeunes de la Guinée Équatoriale et de la République Centrafricaine, en matière de développement durable pour : (1) la gestion durable des ressources naturelles ; (2) l'adaptation aux effets du changement climatique ; (3) la sécurité alimentaire.

Bassin du Congo, un poumon vert de la planète

Fixation de 25 à 30 % du carbone mondial

10 % de la réserve mondiale de biodiversité



Accompagner les femmes et les jeunes qui portent des solutions éco-innovantes contribuant à résoudre les défis liés à la préservation de l'environnement, la sécurité alimentaire, les effets du changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo.

Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo



Objectifs

L'intervention de l'OIF de 2024 à 2027 vise à soutenir les femmes et les jeunes du Bassin du Congo porteurs de solutions éco-innovantes. Ces initiatives contribueront à relever les défis de la préservation de l'environnement, de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de la gestion durable des ressources.

Plus spécifiquement, cet appel a pour objectifs :

- ▶ De sélectionner un incubateur du Bassin du Congo pour identifier et accompagner les jeunes innovateurs et innovatrices de la Guinée Équatoriale et de la République Centrafricaine ;
- ▶ De consolider la communauté vibrante d'éco-innovateurs et innovatrices francophones capables de faire émerger des solutions de plus en plus matures aux défis environnementaux du Bassin du Congo.

Mandat

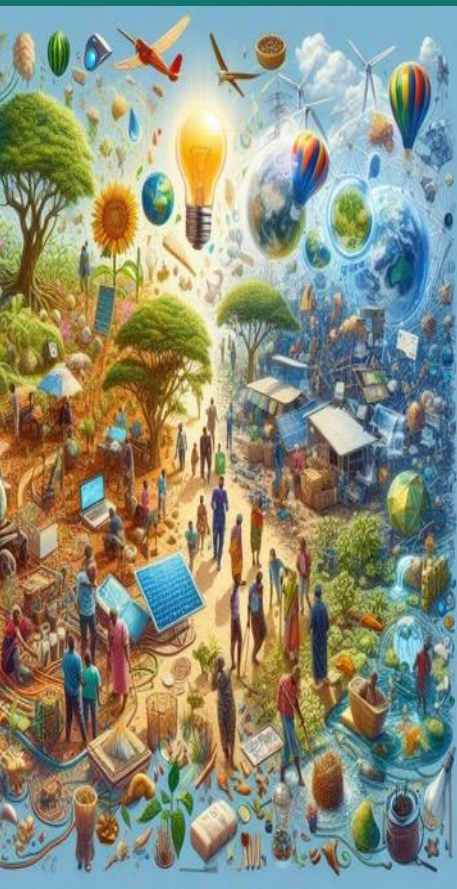
Les incubateurs sélectionneront les jeunes et les femmes pour les accompagner dans le perfectionnement de leurs innovations, leur mise en échelle, ainsi que leur introduction dans les modes de consommation et de production durables. Les bénéficiaires devront être sélectionnés à la suite de la revue de leur idée, solution, innovation ou projet naissant ayant du potentiel de développement. Les incubateurs auront ainsi pour mission d'abriter ou de former ces jeunes à l'entrepreneuriat, l'élaboration d'un modèle économique. Ils les conseilleront et les accompagneront pour développer leurs projets innovants, et éventuellement les appuieront dans la recherche de financement. La sélection des jeunes éco-innovateurs se fera en étroite concertation avec l'OIF qui pourra siéger dans le jury dont le mandat sera de retenir les meilleurs candidats.

Critères de sélection

Les incubateurs seront sélectionnés selon les critères suivants :

- ▶ Connaissance des réalités locales et des besoins en matière d'éco-innovation en Guinée Équatoriale et en République Centrafricaine ;
- ▶ Capacité à identifier et à accompagner des femmes ou des jeunes porteurs de solutions ou d'innovations environnementales ;
- ▶ Expérience dans l'octroi de subventions et l'élaboration de rapports techniques et financiers ;
- ▶ Capacité à accompagner la mise en marché d'innovations ou de solutions développées localement par des femmes ou des jeunes ;
- ▶ Capacité à mobiliser diverses parties prenantes d'un écosystème d'innovation tels que des acteurs publics ou gouvernementaux, des universités ou centres de recherche, des investisseurs, des mentors ou entrepreneurs à succès, des prestataires d'appui (avocats, comptables, consultants, etc.) ;
- ▶ Engagement à participer activement au développement durable et à la promotion de solutions environnementales.

La liste des pays éligibles à l'appel à candidatures est la suivante : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et République du Congo. Toute structure émanant de ces pays et pouvant démontrer sa capacité à implémenter l'accompagnement souhaité en Guinée Équatoriale et en République Centrafricaine est éligible. Les partenariats ou consortium sont vivement encouragés en ce sens.





ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Créée le 20 mars 1970 à Niamey, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cet ensemble unique, riche de diversité, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations.

Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs ajoutées qui guident son action.

L'OIF apporte à ses 93 États et gouvernements un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, selon quatre grandes missions :

- Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération économique au service du développement durable.

Plus d'informations sur : <https://www.francophonie.org/>



Représentation extérieure de l'OIF en Afrique centrale

941 avenue Paul Moukambi, Haut de Gué-Gué, Libreville, Gabon

+241 1 1739608

repac@francophonie.org